



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

# HAUSSE DES SALAIRES !!!

Oui mais pour certains directeurs, récemment nommés ou d'autres directeurs qui voient par magie leur périmètre s'étendre régulièrement et donc leur salaire...

Oui pour Stéphane Sitbon-Gomez qui a pris hausse sur hausse à chaque promotion depuis 2015.

Oui pour les « hors grilles » de France Télévisions qui plafonnent à 235.000 euros par an **pendant que les premiers niveaux de salaires sont, eux, bien en dessous de 30.000 euros.**

## HAUSSE DES PRIX !!!

**Ce qui est sûr c'est que les prix sont bien en train de grimper et personne ne bouge.**

L'inflation devrait approcher la barre des 7 % en septembre. Elle resterait ensuite comprise entre 6,5 % et 7 % d'ici à la fin d'année, selon les prévisions de l'Insee présentées le vendredi 24 juin 2022.

## LA PRIME MACRON

**Qu'en est-il de la prime Macron ? Elle était censée concerner de nombreux salariés en 2021 et 2022 ? A France Télévisions, personne n'en parle !**

Petit rappel :

C'est une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exonérée d'impôts.

Si le revenu n'excède pas 4768 euros par mois, on peut prétendre recevoir cette prime, évidemment si l'employeur la met en place. Cette prime est comprise entre 1000 et 6000 euros.

**Qu'en est-il de la position de France télévisions à ce sujet ?**

**Nous avons la réponse suite à la réunion de l'Instance de proximité de mai 2022 :**

Pour ce qui est de la prime Macron, la négociation annuelle obligatoire portant sur les salaires est en cours...Voilà !

Vous devriez certainement être toutes et tous satisfaits de cette réponse fort développée !

**Autrement dit : vous pourrez toujours attendre pour une augmentation ou une prime sauf si vous êtes déjà tout en haut des grilles.**



## CE QUE RECLAME LA CGC POUR LES SALAIRES

Contrairement à ce que disent certains, la hausse des salaires ne crée pas d'inflation. L'inflation actuelle a d'autres causes (contexte géopolitique, post covid, etc).

Certaines entreprises audiovisuelles ont déjà décidé d'augmenter de 5% tous leurs salariés. D'autres entreprises dans d'autres secteurs versent des primes vacances de 1 000 euros à tous leurs salariés et une hausse de salaire de 150 euros, quel que soit le salaire initial.

Par ailleurs, Le SMIC 2022 va faire l'objet d'une revalorisation. Et il a augmenté de +2,65 % le 1er mai 2022. Et les fonctionnaires bénéficieront dès le 1er juillet d'une hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice.

**Qu'en est-il de la position de France télévisions à ce sujet ?**



**La CGC réclame beaucoup donc plus de justice salariale avec une augmentation générale des salaires qui tienne au moins compte de l'inflation constatée.**

Paris, le 5 juillet 2022